

Le 9 juin 2023

Mesdames et messieurs  
les membres du conseil municipal

Dans la mesure où la réunion du 9 juin 2023 n'a pas réuni le quorum, une nouvelle réunion du conseil municipal doit être programmée. J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu :

**à la salle du conseil municipal en mairie  
le mardi 13 juin 2023 à 20h00.**

**ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS  
POUR LES SENATORIALES**

Comptant sur votre présence veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

**Ordre du jour :**

- Désignation du secrétaire de séance
- Validation du dernier compte-rendu du conseil municipal
- Scrutin public
- Elections des délégués titulaires pour les sénatoriales 2023 (scrutin secret)
- Elections des délégués suppléants pour les sénatoriales 2023 (scrutin secret)
- Colis de Noël - modification de l'âge requis
- Bornage M. DROUILLET rue Pierre Madame
- Deuxième modification du fonds de concours ARCBA 2022
- Demande de subvention pour l'association des maires et adjoints du canton de Crépy-en-Valois (AMAC)
- Demande de subvention pour l'association des Anciens Combattants de Verberie
- Convention PNR relative à la réalisation du cahier de recommandations architecturales de la commune

*Questions et informations diverses : (Barrière chemin du Parinet ; feux tricolores rue Paris à Verberie (conséquences pour Saint Vaast de Longmont) ; avancement du projet du Maupas, avenir du tilleul de la place Hippolyte Polin... )*

Le Maire, Gilbert BOUQUILLIÈRE



**POUVOIR**

Je soussigné .....donne pouvoir à .....

- De me représenter à la réunion du conseil municipal du .....
- De prendre part à toutes les délibérations
- D'émettre tout vote et signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque, trois reports maximums.

Date, « Bon pour pouvoir » manuscrit et signature indispensable pour la validité de ce pouvoir.